

Un débat inédit sur les 3-roues

ORGANISÉ PAR LA MUTUELLE DES MOTARDS

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

CONTACT PRESSE MUTUELLE DES MOTARDS

Laure Gelmini
06 62 16 47 84
laure.gelmini@amdm.fr

La Mutuelle des Motards, spécialiste de l'assurance des 2 et 3-roues, a organisé le 21 septembre à Nice, une soirée-débat sur la conduite ; l'usage et l'accidentalité du 3-roues à moteur (MP3).

L'objectif de cette rencontre était de mettre autour de la table, utilisateurs et professionnels de ce marché pour confronter les points de vue et trouver des solutions. Deux concessionnaires, un formateur moto école, un chargé de mission de la sécurité routière et un expert ont pu exposer et confronter leur vision entre eux et avec des assurés Mutuelle des Motards.



Une fréquence d'accidents en 3-roues supérieure aux autres catégories

Le débat s'est ouvert autour d'un exposé statistique. En résumé, les conducteurs de 3-roues sont plus âgés, appartiennent à une CSP+ et parcourent plus de km que les conducteurs de 2-roues en zone urbaine. La Mutuelle a par ailleurs observé une fréquence d'accidents supérieure aux autres catégories, alors que le 3-roues est souvent présenté comme un véhicule sécuritaire.

Une campagne de sensibilisation à mettre en place

Tout le monde s'accorde à dire que la problématique de la sinistralité en 3-roues vient du comportement du conducteur et rarement de l'engin. Avec un stage de 7h, quand il est effectué, et presque toujours sur un 2-roues, le néo-motard n'est pas bien armé pour appréhender les particularités, le poids et la puissance de ce type de véhicule. Il n'est pas pour autant souhaité de faire évoluer la réglementation vers un permis qui viendrait étouffer le marché dynamique du 3-roues. Il faut donc porter l'effort sur l'information et la sensibilisation du futur conducteur. Les motos écoles ainsi que les assureurs doivent prendre leur part dans les actions de prévention ; La première action concrète sera de travailler ensemble sur la mise en œuvre d'une communication de prévention auprès des conducteurs de 3-roues.

Pour en savoir plus : www.mutuelledesmotards.fr

À PROPOS DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FFM (Fédération Française des Motards en Colère), l'assurance Mutuelle des Motards est le spécialiste de la protection des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés. Développer la pratique du 2-roues à moteur et protéger ses sociétaires en concevant des produits d'assurance innovants sont les deux moteurs de la Mutuelle des Motards.



LIBERTÉ ASSURÉE